

Vetoequin cabinet vétérinaire
Marie Labouchère, médecin vétérinaire
Rue des Trois Fontaines 1, CH1266 Duillier
Mobile : +41 79 407 84 89
www.vetoequin.ch

The logo for Vetoequin, featuring the word "Vetoequin" in white text on a blue square background.

Tous les services du cabinet sont effectués exclusivement sur la base des termes et conditions suivants.

Accord d'un rendez-vous :

L'accord d'un rendez-vous pour le traitement se fait généralement par téléphone pendant les heures d'ouverture (ou via le formulaire de contact sur la page d'accueil).

Client :

Le client est normalement le propriétaire du cheval. Les coûts du traitement lui seront facturés.

Un rendez-vous pour un traitement ne peut être commandé que par ce dernier ou par une personne ayant le consentement du propriétaire du cheval. Exceptés sont les traitements d'urgence qui nécessitent un traitement immédiat de l'animal.

Si le propriétaire du cheval ne peut pas être atteint, le Cabinet vétérinaire Marie Labouchère se réserve le droit de fournir le traitement adéquat au cheval en présence d'une personne représentant le propriétaire. Les coûts seront à charge du propriétaire du cheval. Par principe, le propriétaire du cheval ou une personne le représentant (par exemple, gérant d'une écurie) est toujours obligé d'être présent pendant le traitement.

Annulation d'un rendez-vous :

En cas d'empêchement, une annulation doit être faite par téléphone ou par e-mail au plus tard 24 heures avant le rendez-vous, sinon des frais seront facturés.

Prix :

Les prix sont facturés en francs suisses (CHF). Des informations sur les prix pratiqués peuvent être obtenues sur demande.

Conditions de paiement :

Pour les frais de traitement, une facture sera envoyée soit par courrier ou par courriel. Les factures sont dues dans les 30 jours suivant la date de facturation.

En cas de retard de paiement, le premier rappel sera envoyé gratuitement et des frais de rappel de CHF 20.- seront facturés pour le second rappel. Si le deuxième rappel n'est pas payé dans les 10 jours, une procédure de recouvrement de créances sera engagée.

Vetoequin